



Acte d'engagement Consommateur – Producteur de pommes

Entre l'adhérent(e) :

NOM & Prénom : _____

Adresse : _____

Tél. Domicile : _____ E-mail : _____

Tél. Portable : _____

Qui s'engage pour 8 mois à :

- Acheter un minimum par livraison de :
4kg de pommes, soit **116€ TTC** pour la période d'engagement **OU par cagette de 13kg**, soit **364€ TTC**,
OU 1 litre de jus de pommes, soit **32€ TTC** pour la période d'engagement, **OU en BIB de 3 litres**, soit **90€ TTC**,
OU 1 bouteille de pétillant, soit **40€ TTC** pour la période d'engagement.

Tarifs calculés selon TVA en vigueur.

Le paiement de la commande se fait par chèques dûment remplis et signés à la signature de l'engagement. Possibilité de faire 5 chèques remis au producteur toutes les 2 livraisons.

L'engagement ainsi que les chèques de règlement sont remis au plus tard lors de la distribution du 11 septembre 2024.

- Accepter la composition du panier de pommes composée avec les variétés récoltées et dans des quantités identiques à chaque livraison, telles que définies dans le présent engagement
- Trouver un remplaçant en cas de vacances ou exceptionnellement de désistement,
- Être solidaire des aléas de la production,
- Être adhérent de l'AMAP et à jour de sa cotisation, et participer à la vie de l'association.

Et les producteurs de pommes : "SCEA LES COTEAUX DE BOUTAU"

Mr Axel DUPEBE

1 Les Murails

33190 LES ESSEINTES

contact@lescoteauxdeboutau.fr

Qui s'engage pour 8 mois à :

- Effectuer les livraisons selon le rythme convenu durant la période de livraison de 8 mois,
- Échanger et fournir une information fréquente aux adhérents sur les produits,
- Garantir la fourniture de produits issus de sa propre production,
- Livrer une commande composée par l'adhérent dans son engagement
- Le minimum par livraison étant **4kg de pommes par adhérent ou 1 cagette de 13kg, ou 1L de jus de pommes ou 3L en BIB, ou 1 bouteille de pétillant**

Coordinateur pommes

Alain Herman alain.herman33@gmail.com [tél 07.68.40.47.83](tel:07.68.40.47.83)

LIVRAISON – DISTRIBUTION DES PANIERS

Période de livraison : du mercredi 18 septembre 2024 au mercredi 9 avril 2025

Livraisons sur le parking de la mairie de Floirac de 18h30 à 19h45 les mercredis :

18/09/2024 – 09/10/2024 – 30/10/2024 – 20/11/2024 – 11/12/2024

15/01/2025 – 05/02/2025 – 26/02/2025 – 19/03/2025 – 09/04/2025

TARIFS 2023 - 2024

BIO									
	Pommes 4kg	Pommes 13kg	Jus 1L	BIB Jus 3L	Pétillant 0,75L				
Tarif TTC (au kg ou à l'unité)	2,90 €	2,80 €	3,20 €	3,00 €	4,00€				
Tarif TTC (Total)	11,60 €	36,40 €	3,20 €	9,00 €	4,00€				
Quantité par livraison						Total par livraison (pommes + jus + pétillant)	Total à payer (pour 10 livraisons)	Nombre de chèques (de 1 à 5 au choix)	Montant par chèque
Montant Total									

CONDITIONS DE RÈGLEMENT : par remise d'un ou cinq chèques à l'ordre de "SCEA LES COTEAUX DE BOUTAU" à la remise de l'engagement, au plus tard **le 11 septembre 2024**.

Le présent acte d'engagement s'appuie sur la charte de l'Association à laquelle les parties s'engagent à se référer durant la durée du présent contrat.

Fait à Floirac, le

L'Adhérent(e) :

Le Producteur :